

**Enseignant du dispositif  
« Ecoles d'immersion en langue allemande »**

**Texte(s) de référence**

- Cadre européen commun de référence pour les langues CECRL ;

**Titres et diplômes requis**

- Professeur des écoles ayant suivi un cursus universitaire en langue vivante étrangère
- Maîtrise de la langue anglaise selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (niveau C1)

**Profil du poste**

**Objectifs du dispositif**

Ce dispositif repose sur l'affectation d'enseignants dans une école expérimentant des enseignements en immersion en langue allemande.

Il vise à favoriser l'apprentissage de la langue allemande en programmant des enseignements dans la langue cible, en sus des 54 heures annuelles pratiquées dans le cadre de l'ELVE.

**Missions**

L'enseignant exerce ses missions au sein de l'équipe d'école. Son action s'inscrit dans le cadre du projet rédigé par l'équipe pédagogique, validé par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. Le projet fait partie intégrante du projet d'école.

**Connaissances requises**

- Maîtrise orale / écrite de la langue allemande ;
- Connaissance de la culture germanophone ;
- Connaissance des principes de base de l'acquisition d'une langue étrangère ;
- Maîtrise des outils numériques.

**Compétences attendues**

- Capacité à contribuer au développement des enseignements en langue allemande au service des autres disciplines ;
- Capacité à mener l'apprentissage d'une langue étrangère par une méthode immersive ;
- Capacité à rechercher et établir une communication avec des locuteurs natifs ;
- Capacité à utiliser les nouvelles technologies de communication.

**Implantation des postes**

Ecole élémentaire de la Gare à Soissons - circonscription de Soissons centre